



Faut réformer les retraites !

Réformer, vraiment, ils veulent réformer les retraites ? C'est quoi, une réforme : « *Modification effectuée dans un but d'amélioration.* » Fillon, Sarkozy veulent améliorer le système ? C'est tellement évident que le ministre préposé aux retraites, Woerth, n'en finit pas de jouer à cache-cache pour masquer le sens de la « réforme ». On verra en juin... Et puis réformer pour qui ? Pour les agences de notations ou pour le bonheur des vieux ?

Le bonheur est dans le pré, cours-y vite !

Avec ses imperfections, dont sont victimes les femmes en particulier, le régime des pensions, ça marche. Il y a en France 15 millions de retraités touchant une pension garantie à vie qui vivent ça très bien. Oui, le régime des pensions est une réussite remarquable, une conquête sociale inouïe.

C'est ça qui les défrise, les libéraux au pouvoir. Parce que, après une vie passée dans la subordination aux contraintes de l'entreprise, entreprendre de vivre sa vie avec pour seule contrainte l'envie à satisfaire, c'est quand même pas ça qu'il faut réformer !

Je me rappelle mon père, né en 1905. Petit comptable parti à 60 ans en retraite. Il a traversé deux guerres mondiales et un camp. Les premiers jours, il ne se rendait pas compte. Puis, au bout de trois mois, il s'est aperçu que c'était vrai, il était payé à vie pour vivre ses loisirs ! C'est quand même pas ça qu'il faut réformer ?

S'il y a une réforme à faire, c'est étendre aux femmes, aux jeunes, à toutes et tous, le bonheur d'une garantie d'un salaire à vie, à partir de 60 ans, qui permette de la vivre, et en bonne santé encore !

Ah, ah, oh, oh ! s'écrie le gang libéral, le « Retraite Reform Gang ». Et l'espérance de vie alors ?

Au nom d'une espérance de vie qui s'allongerait (enfin, ça dépend pour qui, selon que vous serez riche et puissant ou pauvre et travaillant de nuit...), bref, au nom de l'espérance, il faudrait se désespérer à être rivé plus longtemps au travail, sachant que, du travail, il n'y en a pas, et que, quand on travaille, l'atmosphère de la boîte est devenue infernale ?

Ohé du Reform Gang, les Parisot, Lagarde, Woerth, Fillon, votre projet de société, c'est ça ? L'espérance de vie est une calamité, parce que Dame Economie et ses agences de notations calculent que non, c'est trop cher, de vivre plus vieux ? Avouez que vous avez du mal à la cracher, votre Valda : ce que vous mijotez, c'est « parce que la crise », vous rêvez que les patrons arrêtent de cotiser pour la retraite !

Hein ? on brûle, hein ? On les voit, nos patrons du Reform Gang, en cagoule ou tout bouffis : déjà ils licencient comme ils veulent. Ils ont obtenu un nombre incroyable d'exonérations de cotisations sociales sur les salaires. Ils ont gagné une extension de la précarité, ils surfent sur un océan de chômage...

Et en plus il faudrait qu'ils continuent de verser des cotisations vieillesse, comme ça, à perte ? « Mais il faut foutre tous les vieux au boulot, oui ! Et moi, patron, j'arrête de payer ces feignasses à ne rien faire ! » « Non, mais ! De mon temps, on savait mourir à la guerre, et si on en revenait, on avait la décence de ne pas mourir vieux ! »

Tu causes, tu causes, mais de l'argent, t'en n'as pas pour les retraites, pauvre tâche !

Le retour du « mur de l'argent » ! Le Retraite Reform Gang nous fait le coup du « les caisses sont vides ».

Les caisses sont vides, mais, première mesure du règne Sarkozy, pour le bouclier fiscal, des milliards aux riches, il y en avait du fric, à distribuer.

Les caisses sont vides, mais quand les banques ont failli prendre leur retraite, en 2008, paf, en un quart d'heure ils ont trouvé des milliards prêtés ou distribués. Elles ont déjà remboursé, et, tranquilles, elles recommencent à spéculer !

Les caisses de la Caisse nationale d'assurance vieillesse sont vides, mais les auteurs du hold-up, on les connaît : le Retraite Reform Gang. Le déficit, c'est la destruction d'emplois, autant de cotisations en moins. Le déficit, ce sont les exonérations de cotis, à commencer par ces monstrueuses heures sup, argument de vente du Sarkozy primitif, encore tout à son arrogance, sa suffisance, ses grossièretés.

Contre le Retraite Reform Gang, bon, mais tu proposes quoi ?

1. Arrêter de pleurer, de se résigner, d'attendre que les coups pleuvent. Oui, le régime des pensions, basé sur un salaire continué après le travail, est à étendre en tant que tel.
2. Il nécessite des apports en argent frais, prélevés sur les cotisations à rétablir en stoppant net toutes sortes d'exonérations illégitimes, en récupérant des cotis - sans doute à augmenter - sur les profits financiers en particulier.
3. Mettre sur la place publique de façon claire le choix suivant :
 - Ou bien les agences de notation déclassent la France parce que son système social de retraite est trop coûteux, pas assez compétitif.
 - Ou bien les salariés, les retraités, les femmes, les jeunes, toutes et tous ceux qui aspirent à une France sociale déclassent les agences de notations et le Retraite Reform Gang.

ça s'appelle un choix de société ? Bon, eh bien contre leur enseigne franchisée par le FMI « Au bonheur des traders », **inscrivons l'article 11 du préambule de la Constitution :**

« Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

Et battons-nous pour l'application à la lettre de cet article !

Petit lexique de grec permettant de décrypter le code néolibéral

Agences de notation : font la pluie et le beau temps en évaluant la solvabilité des Etats. Une bonne note signifie qu'un Etat peut emprunter à moindre coût.

Marchés financiers : font la pluie et le beau temps en spéculant sur le malheur des gens.

Plan de sauvetage : prêt accordé à un taux élevé (5%) à la Grèce par l'Europe et le FMI, pour lui éviter la cessation de paiements.

Solidarité : conception des Etats prêteurs, qui vont se faire du fric sur la dette grecque en prêtant au pays à un taux supérieur à celui auquel ils empruntent.

Effet domino : mouvement par lequel la crise grecque et les recettes appliquées (rigueur, austérité sociale) menacent de s'étendre à d'autres pays : France, Espagne, Portugal.

Réforme des retraites en France : apparaît intimement lié au cas grec. La France a peur que sa note baisse (voir plus haut) et ressent comme un besoin urgent de s'attaquer à son déficit public. On y applique la recette grecque : rigueur et austérité sur les salariés et les retraités.



La Grèce, un symptôme

« En contrepartie de mesures supplémentaires d'austérité, Athènes va recevoir 110 milliards d'euros de prêts ». Voilà ce qu'ont martelé les quotidiens ces derniers jours.

La « contrepartie », c'est bien le fond du problème :

L'assurance vieillesse ? La contrepartie d'avoir cotisé toute sa vie.

Le remboursement d'un prêt à un taux faramineux ? La contrepartie d'assurer la stabilité de la zone euros.

Un plan d'austérité ? La contrepartie de bénéficier d'une aide financière qui évite la banqueroute.
L'assurance maladie ? La contrepartie du risque et du vieillissement.
La réforme des retraites ? La contrepartie nécessaire à la réduction de notre déficit public.

On rembourse toujours une dette. On est toujours redevable d'une contrepartie. Payer devient la contrepartie de vivre et on ne paye plus pour vivre, on vit pour payer et parce qu'on paye.
Dans le cas grec, qui va payer ? Les retraités et les fonctionnaires, les citoyens travailleurs. A eux d'assumer l'irresponsabilité des agences de notation et des marchés financiers qui, en spéculant sur la valeur de la dette publique grecque, ont mis le pays en cessation de paiement.
Ce qui n'empêche pas les commentateurs de tous bords de saluer « l'immense effort de solidarité » qui se manifeste à l'endroit de la Grèce.

Αλληλεγγύη (solidarité !)

La Grèce est bien moins lotie que les banques. Ce plan de sauvetage est en fait un plan d'aides aux banques européennes !

La Grèce aurait pu bénéficier d'une aide à 1, 5% au lieu des 5% consentis ! Au lieu de ça, on nous apprend que le taux d'intérêt rémunère le risque et que prêter à des conditions attractives revient à encourager le risque ! Qu'il faut se réjouir du prêt accordé à la Grèce puisqu'il va rapporter aux banques françaises des intérêts. C'est ça l'effort de solidarité. Un moralisme libertaire qui consiste à vendre l'inéluctabilité des solutions dictées par les marchands du libéralisme.
Il faut donner des gages aux marchés financiers, seuls capables de dicter les politiques publiques des Etats, chercher l'erreur.

Alea Jacta est

Dans un pays peu compétitif, aux structures familiales traditionnelles où le tourisme est le principal facteur d'activité, importer les mécanismes libéraux qui ont prévalu au « sauvetage » du Mexique, de l'Argentine ou de l'Ukraine relève tout simplement du suicide.
L'Europe et le FMI auraient pu sauver la Grèce. Mais à quoi bon sauver la Grèce qui ne pèse « que » 200 milliards de dollars de PIB ? 200 milliards, c'est, rapporté au PIB français, ce que la France devrait rembourser en trois ans si le même plan de rigueur lui était imposé. Autant dire impossible.

Après tout, la Grèce n'est « que » le berceau de la démocratie et de la philosophie. Et l'Europe est fragile : la solidarité entre les Etats y est inexistante, et le plaidoyer d'Angela Merkel pour une sortie de la zone euro d'un Etat qui n'en respecterait pas les critères est à ce titre révélateur. Le châtement doit permettre l'expiation du crime dans une Europe où la contrepartie du non respect de la vulgate néolibérale est tout simplement l'exclusion.

**Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries
du Livre, du Papier et de la Communication CGT**
Directeur de la publication : Marc Peyrade
Rédaction : Jean Gersin - gersin@filpac-cgt.fr
Antoine Peillon - Christian Gourdet - Yvon Huet - Isabelle Toquebeuf
FILPAC-CGT : Case 426 - 263, rue de Paris - 93514 Montreuil cedex
Tél. : 01 48 18 80 24 - Fax : 01 48 51 99 07 filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr

Inflation réelle mars 2010 / FILPAC-CGT

Données INSEE			Inflation III 2010	Pondérée
Inflation réelle III 2009 / III 2010				
2,98%		Conso	données 13 avril 2010	
Indice corrigé FILPAC-CGT				
Location logement	18,90%		102,1	19,30
Hôtels, cafés et restaurants	6,20%		100,2	6,21
Divers transports	5,30%		104,9	5,56
Articles d'habillement	3,80%		100,2	3,81
Achat de véhicules	3,80%		100,7	3,83
Viandes	3,50%		100,1	3,50
Chauffage et éclairage	3,60%		102,6	3,69
Carburants et lubrifiants auto	3,40%		118,1	4,02
Services culturels et récréatifs	3,40%		101,2	3,44
Assurances	3,30%		105,4	3,48
Divers équipement du logement	3,70%		100,2	3,71
Divers logement	2,90%		102,4	2,97
Autres biens et services	2,60%		102,4	2,66
Services de télécommunications	2,40%		101,2	2,43
Autres Loisirs et culture	2,60%		98,7	2,57
Fruits et légumes	2,20%		103,1	2,27
Soins personnels	2,30%		100,8	2,32
Electronique et informatique	2,10%		91	1,91
Services de transports	2,10%		100	2,10
Pain et céréales	1,80%		100	1,80
Lait, fromages et oeufs	1,90%		97,8	1,86
Autres produits alimentaires	1,80%		100,4	1,81
Action / protection sociale	1,90%		101,9	1,94
Tabac	1,50%		106	1,59
Médicaments	1,50%		98,9	1,48
Boissons alcoolisées	1,40%		101,7	1,42
Meubles	1,40%		99,5	1,39
Divers santé	0,60%		100	0,60
Médecine non hospitalière	1,40%		101	1,41
Presse, livre et papeterie	1,20%		102,5	1,23
Services financiers	1,60%		100,7	1,61
Poissons et crustacés	1,10%		101	1,11
Boissons non alcoolisées	1,10%		101	1,11
Chaussures	0,80%		102,2	0,82
Appareils ménagers	0,90%		98,9	0,89
Autres communications (services postaux)	0,30%		100,3	0,30
Education	0,80%		104,2	0,83
Correction territoriale	-1,10%		0	0,00
	100,00%		TOTAL	2,98%

L'indice FILPAC-CGT de l'inflation réelle est construit sur la base de la structure réelle de consommation des ménages français (coefficients budgétaires) en 2007, telle qu'analysée par l'INSEE, ainsi que sur les indices mensuels INSEE des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages de France métropolitaine, classés par fonctions de consommation (mois courant).

Indices mensuels de l'INSEE : http://www.insee.fr/fr/indicateur/indic_cons/indic_cons.asp

Consommation des ménages en 2007 :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1192

Débrayages et grèves sur les deux sites de production d'ArjoWiggins Papiers couchés

La voix du nord du samedi 24 avril 2010

Le mouvement se poursuit chez Arjo-Wiggins, à Wizernes

Voici un peu plus d'une semaine que des débrayages perturbent l'activité chez Arjo-Wiggins, à Wizernes.

Comme nous l'avons évoqué dans notre édition de mercredi, la direction de la papeterie Arjo-Wiggins et les syndicats n'ont pas trouvé de terrain d'entente lors de négociations sur les salaires. C'est pourquoi, à l'usine de Wizernes, la majorité du personnel de production a décidé des débrayages quotidiens.

C'est ainsi que, deux heures par jour, les machines sont arrêtées. Avec le temps nécessaire à leur remise en route et à leur bon fonctionnement, les perturbations peuvent atteindre quatre heures, d'après des employés.

« Tout le monde s'y met, notamment la logistique », notait, hier, Jacky Desquiretz (CGT). « On sait que des clients commencent à râler parce que les livraisons s'en ressentent », poursuivait-il.

« Une réunion est prévue ce matin (hier) avec la direction. Elle nous ignore totalement, essayant d'obtenir quelque chose en passant dans l'usine pour discuter avec les gens », ajoutait Jacky Desquiretz. Une direction que nous n'avons toujours pas pu joindre.

D'autre part, pour le défilé des syndicats prévu le 1er Mai à Arques (notre édition d'hier), la CGT nous a fait savoir que les syndicats FO et CFE- CGC avaient décidé de se joindre au cortège.

La voix du nord du mardi 27 avril 2010

À Arjowiggins, la situation toujours bloquée

À Arjowiggins, le mouvement de grogne, qui se traduit par des débrayages de deux heures par équipe sur les factions du matin, va entrer dans sa troisième semaine. ...



Et les deux parties, la direction d'un côté, l'intersyndicale CGT, FO, CFDT, de l'autre, campent sur leurs positions.

« On est toujours au même point, indique, au nom de l'intersyndicale, Jacky Desquiretz, représentant CGT du site de production de papier couché de Wizernes, où travaillent 320 salariés. La direction ne veut pas nous recevoir, nous l'avons eue au téléphone le 13 avril mais n'avons eu aucun contact depuis. Et le 13 avril, elle nous disait déjà que nos demandes étaient trop éloignées de ce qu'elle nous proposait. » Le point de friction, ce sont les salaires. La direction avance deux augmentations de

0,7 %, une prime de vacances de trois heures supplémentaires et 1,5 euro mensuel sur la mutuelle. Loin en effet de l'intersyndicale qui milite pour deux augmentations de 1,5 %, dix heures sur la prime vacances et 5 euros mensuels sur la mutuelle. « Dans la branche papiers médicaux, ils ont droit à une augmentation de 2,58 % alors que c'est une activité qui fonctionne moins, explique l'intersyndicale. Nous, on affiche 24 millions d'euros de résultat malgré la crise. Mais la direction dit qu'elle ne peut pas nous augmenter plus parce que ce serait indécent par rapport à ce qui se passe dans l'Audomarois. On ne peut pas l'accepter.

Samedi, l'intersyndicale s'est réunie. Aujourd'hui, le comité d'établissement doit se rencontrer. La question des salaires atterrira de nouveau sur la table. Si la situation n'évolue pas, l'intersyndicale se réserve le droit de durcir le mouvement. « On souhaiterait bloquer l'usine une journée. Mais on le décidera ensemble. » • J-L.D

La voix du nord du 29 avril 2010

Les salariés d'Arjowiggins ont bloqué l'usine, hier, pour se faire entendre

Hier midi, les salariés d'Arjowiggins font état de leur mécontentement, devant l'usine.

Depuis le 13 avril, les salariés d'Arjowiggins, à Wizernes, débrayaient deux heures par jour, pour faire valoir leurs revendications quant à une hausse de leurs salaires. Hier, après un comité d'entreprise qui n'a pas abouti, ils ont décidé de bloquer l'arrivée des camions à l'usine. Pour faire plier la direction générale.

Ils veulent se faire entendre. Au début de la troisième semaine de mouvement - ils débrayaient deux heures par jour le matin depuis le mardi 13 avril -, les salariés d'Arjowiggins, à Wizernes, ont durci leur action, hier. Parce qu'avant-hier, la réunion du comité d'entreprise (CE) ne leur a pas donné satisfaction. « On a rappelé au directeur du site nos revendications, il nous a dit qu'il n'avait pas de mandat pour discuter avec nous, confie Jean-Luc Choinet, secrétaire du CE et élu CGT. On lui a dit de faire remonter nos demandes à la direction générale. » « Mais depuis trois semaines, c'est le dialogue de sourds », lâche un salarié.

Hier, quatre-vingt d'entre eux ont sorti le piquet de grève et allumé des foyers à l'entrée du site, à 5 heures du matin. « On bloque les camions, on verra ce qui se passe, indique Jean-Luc Choinet. Ce qu'on veut, c'est leur mettre la pression, les faire réagir. On ne va pas bloquer le site pendant des jours. On se réunira en assemblée pour décider de la suite du mouvement. On n'est pas buté, ce qu'on veut, c'est ouvrir le dialogue. » 90 % des 320 salariés du site de Wizernes suivaient le mouvement, hier, à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO, CFDT. Toujours pour une hausse des salaires, de la prime vacances et de la mutuelle (notre édition de mardi). Le mouvement des salariés du matin a été relayé par ceux de l'après-midi. À la fin de la journée, Jacky Desquirez, représentant CGT, confiait le ras-le-bol des salariés. « On va reprendre demain (aujourd'hui) normalement, en débrayant deux heures par jour. Certains veulent continuer, ils ne veulent pas céder. » Côté direction générale, aucun contact n'a été noué. « Le directeur du site est venu deux fois constater qu'on faisait grève, avec un huissier. » Mais n'a rien dit de plus.

Les deux usines de papier couché - la branche graphique - du groupe Arjowiggins, Wizernes et Bessé-sur-Braye, dans la Sarthe, sont concernées par les revendications sur les salaires et le mouvement social.

La voix du nord du 30 avril 2010

Constats d'huissier et ordonnance judiciaire chez Arjowiggins

Le conflit social qui oppose les salariés et la direction d'Arjowiggins à Wizernes depuis le 13 avril pour des revendications salariales ...

(nos précédentes éditions) a pris une nouvelle tournure hier. Une tournure juridique.

En effet, alors que les responsables syndicaux tablaient sur une reprise du travail seulement émaillée par un débrayage de deux heures, les salariés qui prenaient leurs postes à 5 heures ont décidé de rester en grève toute la journée.

Contrairement à la veille, en revanche, il n'y a pas eu de piquet de grève. Ainsi, les camions pouvaient entrer et sortir librement du site. Il faut dire qu'entretemps, la justice était passée. En effet, la présidente du tribunal de grande instance de Saint-Omer a rendu, mercredi, une ordonnance sur requête.

Cette dernière, s'appuyant sur les codes de procédure civile n'est pas contradictoire : « Parce que la justice n'a pas pu déterminer qui bloquait l'entrée du site, les personnes présentes ayant refusé de décliner leur identité », précisait Catherine Schneider. La présidente du tribunal a donc rendu une ordonnance obligeant la libération des accès à l'usine, sous astreinte de l'intervention des forces publiques en « espérant que nous n'en n'arriverons pas là. » « On se prépare à recevoir les carrés », ironisait Jacky Desquirez, faisant allusion aux Romains d'Astérix. Plus sérieusement, le représentant syndical d'Arjo, également secrétaire général de l'union locale de la CGT indiquait : « Nous avons donc écouté notre avocat et nous avons fait venir un huissier pour qu'il constate que les entrées étaient libres. » Une démarche qui faisait suite aux constats d'huissier dressés la veille à la demande de la direction. Enfin Jacky Desquirez dénonçait l'attitude de la direction « à la veille du 1^{er} Mai ».

Le travail devrait reprendre demain et dimanche, non pas parce que le conflit est terminé, mais parce que ces deux jours-là, le travail est payé double. « Faire faire grève deux heures à un salarié ces

jours-là, c'est le priver de quatre heures de salaire, indiquait Jacky Desquirez. Mais le mouvement va repartir lundi », prévenait le leader syndical.

Ouest France du vendredi 30 avril 2010

À Bessé-sur-Braye, la grève continue chez Arjo-Wiggins

Une centaine de salariés de la papeterie Arjo-Wiggins se sont à nouveau rassemblés dans la cour d'honneur de l'usine de Bessé-sur-Braye, ce matin. Depuis la mi-avril, selon le syndicat CGT, une majorité des ouvriers débraye deux heures, chaque jour, en fin de service. Les grévistes réclament une augmentation de salaire de 3 %, alors que la direction ne veut pas aller au-delà de 0,95 %. Mardi matin, une nouvelle assemblée générale est programmée pour décider de la poursuite ou non du mouvement.

La voix du nord du lundi 3 mai 2010

Wizernes : le conflit social se prolonge à Arjowiggins

Après une pause ce week-end, les salariés de la papeterie Arjowiggins recommencent à débrayer deux heures par poste pour des hausses des salaires.

Un courrier rédigé par l'intersyndicale CGT-FO-CFDT et cosigné par la très grande majorité des 320 salariés a été envoyé aujourd'hui au directeur général du groupe pour demander des négociations.

La Voix du nord du mardi 4 mai 2010

Quatrième semaine de conflit à la papeterie Arjowiggins

La papeterie Arjowiggins de Wizernes entre aujourd'hui dans une quatrième semaine de conflit social. Après avoir travaillé normalement tout le week-end pour bénéficier des heures payées double, les salariés ont repris les débrayages de deux heures par poste, dès hier matin, afin de réclamer une augmentation de salaire. ...

Dans une note interne datée du 30 avril - que nous nous sommes procurée - adressée aux sites de production de Wizernes et Bessé-sur-Braye (Sarthe), le président d'Arjowiggins papiers couchés SAS, Christophe André déclare : « Nous avons proposé des mesures, représentant 1,5 %, largement supérieures à l'inflation 2009 qui s'élevait à 0,9 %, malgré la situation économique extrêmement défavorable que nous connaissons tous.

Dans ce contexte, je ne cautionne pas des attentes qui ne prennent pas en compte cette réalité économique. » Toutefois, avant d'envisager un retour à la normale de l'activité, l'intersyndicale CGT-FO-CFDT réclame une réunion avec la direction. C'est pourquoi elle vient d'adresser un courrier directement à Pascal Lebard, directeur général du groupe Sequana (dont dépend Arjowiggins) dans lequel elle lui « demande instamment d'intervenir pour que l'attitude irresponsable de vos dirigeants de la branche Graphic change et qu'ils reviennent à la table des négociations (...) Vos salariés ne font que réclamer un salaire décent avec des conditions de travail et de sécurité en adéquation avec les exigences que vous leur imposez. » La très grande majorité des trois cent vingt salariés que compte la papeterie wizernoise a cosigné ce courrier. Ce qui permet à Jacky Desquirez, représentant syndical d'Arjowiggins et secrétaire général de l'union locale CGT, de constater : « Les salariés sont vraiment déterminés pour aller jusqu'au bout. » La direction également, pour l'instant.

Lettre d'information PQR-PQD n°12, 4 mai 2010

Fin du 1^{er} acte

Un premier accord d'étape sur les salaires a été validé par les équipes syndicales. Prochain rendez-vous dans la deuxième quinzaine de juin

C'est suite à la mobilisation des équipes de presse que cette réunion de négociation de branche sur les salaires a pu se tenir ce 4 mai.

D'entrée de jeu, Jacques LAIZET, seul représentant du SPQR avec Bernard Lainé, a indiqué que le « message » envoyé par les salariés de la presse avait été entendu par les différents patrons de la PQR.

Après avoir rappelé que le SPQR était dans la dynamique d'une solution concernant le rapprochement avec le SPQD, il a indiqué que la seule crainte qui subsiste concerne les niveaux de salaires qui, théoriquement, sont plus bas qu'en PQR.

La délégation FILPAC a rappelé :

- que nous sommes en conflit sur les salaires ;
- qu'il n'y avait pas eu d'accord de branche en 2009 ;
- que les patrons ont refusé la clause de sauvegarde en 2008, ce qui s'est retourné contre eux puisque l'inflation officielle s'est avérée plutôt décroissante dans les derniers mois de l'année 2008. C'est l'inexistence de cette clause dans le projet d'accord 2008 qui avait amené la FILPAC à ne pas le signer, contrairement à d'autres organisations syndicales, alors que c'est la FILPAC-CGT qui avait coordonné et mené la mobilisation et les actions avec les salariés de la quasi-totalité des entreprises de PQR et PQD.

Pour entamer cette réunion, la FILPAC a proposé une augmentation de 1% au 1er mai, basée, comme par le passé, sur les salaires réels, une prime de 300 euros (quelle que soit son nom de baptême), une nouvelle rencontre paritaire au cours de la deuxième quinzaine de juin (permettant d'avoir connaissance des indices d'avril et mai) et une application à la PQR et à la PQD.

La FILPAC considère cette prime comme un rattrapage pour 2009 et s'oppose au SPQR sur la notion de prime complémentaire sur la politique salariale 2010. Le représentant de la CFDT s'est déclaré ni demandeur, ni favorable à une prime, telle qu'elle est demandée par la FILPAC, sa revendication principale se situant autour de 1% (traduisez 0,9 %).

Première suspension de séance à la demande du SPQR.

Au retour J. LAIZET propose 0,6 % au 1er mai, une prime de 100 euros (versée à une date à déterminer) et un rendez-vous en septembre.

Après négociation, le SPQR propose timidement 0,7 % au 1er mai et 150 euros de prime exceptionnelle (sans en préciser la date de versement), un rendez-vous deuxième quinzaine de juin et précise que tout cela est à prendre ou à laisser.

A ce stade de la négociation, nous comprenons que les patrons n'iront pas plus haut sur les indices au cours de cette réunion et la FILPAC-CGT demande une suspension de séance.

Après concertation entre membres de la délégation FILPAC, nous proposons aux autres organisations syndicales de faire la contre-proposition suivante :

0,7 % au 1er avril, 250 euros de prime au 1er mai, une nouvelle rencontre paritaire au cours de la deuxième quinzaine de juin.

S'alignant sur la position de la CFDT, qui visiblement souhaitait l'abandon de la revendication de la FILPAC concernant la prime, les autres organisations syndicales indiquent qu'ils ne signeraient pas un texte qui ne préciserait pas clairement le libellé de la dite prime et qu'ils veulent toujours 0,9 au 1er mai.

Il ne nous a pas paru judicieux de refuser une prime uniquement à cause de son libellé, d'autant que la FILPAC avait un mandat pour négocier celle-ci

Nous avons donc fait notre proposition au SPQR qui, après une suspension de séance, a fait la proposition suivante : 0,7 % au 1er avril, 200 euros de prime exceptionnelle au 1er septembre et une nouvelle réunion de négociation deuxième quinzaine de juin.

Après une ultime discussion, le SPQR a, sous le libellé « accord d'étape », accepté les points suivants : **0,7 % au 1er avril, 200 euros de prime exceptionnelle sur la paie de juin et une nouvelle réunion de négociation deuxième quinzaine de juin.**

Analyse de la délégation FILPAC

Bien évidemment, pour la FILPAC, cette prime exceptionnelle vient compenser l'année « blanche » 2009, et il est clair que nous aurions à faire respecter cette vision des choses si, par cas, il venait l'idée au SPQR d'en faire une autre interprétation. Il nous a semblé que, comme dans toute négociation, il est de bonne politique de savoir jusqu'où on peut aller. Jacques LAIZET n'avait pas le mandat pour écrire « prime de rattrapage », nous ne pouvions pas admettre « prime au titre de la politique salariale 2010 ». Nous n'avons pas jugé la rupture de la négociation impérative pour cette raison. Alors nous avons accepté « prime exceptionnelle » dans un accord d'étape, ce qui a permis d'acter son existence et son versement pour tous les salariés.

Rappelons que si nous n'avions pas eu cette revendication, nous aurions buté sur 0,7 % et ... rien d'autre avec l'abandon définitif de toute notion de rattrapage de l'année 2009.

La question de l'alignement intégral sur l'indice Insee (0,9% au 31 mars) s'est posée. La position de la délégation (*qui est la même que celle qui a négocié les salaires en 2008*) est que les patrons ont compris la leçon. En 2008, non seulement ils ont fait une erreur stratégique en refusant la clause de sauvegarde mais en plus, notre action collective les a contraints à coller au niveau d'inflation réel du début d'année pour finalement constater ce qu'ils appellent une « avance » en fin d'année, relativement importante. Il n'est donc pas surprenant qu'en 2010, ils soient prudents sur ce terrain et veuillent se laisser une marge de négociation pour coller au plus près de ce que sera la réalité de l'inflation sur l'année. N'oublions pas que si nous faisons de simples projections arithmétiques, avec 0,9 % sur les 3 premiers mois de l'année, cela supposerait une inflation de 3,6 % sur l'année complète. S'il est vrai que, pendant des années, nous avons couru derrière les indices avec des accords passés en début d'année et des clauses de sauvegarde, ce ne fut pas le cas en 2008. A l'évidence les patrons n'ont pas décidé de courir à leur tour. Alors cela suppose dorénavant des rendez-vous paritaires plus fréquents et une mobilisation quasi permanente sur le sujet des salaires. Si c'est à ce prix que nous pouvons pérenniser l'existence d'un accord de branche sur les salaires, il nous semble que le jeu en vaut la chandelle. La bataille sur les salaires 2010 ne fait donc que commencer. Prochain rendez-vous deuxième quinzaine de juin.

Les équipes syndicales ont été réunies au téléphone ce même jour à 17 heures et ont majoritairement mandaté la délégation FILPAC pour signer cet accord d'étape.

Concernant la PQD, ayant bien entendu ce qu'a dit Jacques LAIZET, nous allons intervenir auprès des différentes directions de la PQR pour qu'elles fassent appliquer cet accord dans les entreprises de PQD de leur groupe. Les délégués FILPAC de la PQD en faisant de même auprès de leurs propres directions. Quant au groupe de Michel LUCAS, le patron du Crédit Mutuel qui se targue de n'appliquer les accords de branche que selon son bon vouloir, les directions des différents journaux vont être saisies par les élus CGT afin de vérifier la bonne application de cet accord et le cas échéant coordonner les actions nécessaires.

La délégation FILPAC était composée de Pascal FIATTE, Serge AUDONNET, Steve BENETEAU, Philippe QUINTIN, Gilles RENOIR.

Stage CHSCT

- Aux secrétaires de syndicats
- Aux élus CHSCT
- Au Comité Exécutif National

Cher(e)s Camarades,

La prochaine session de

Formation des élu(e)s aux Comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

se tiendra à :

HOSSEGOR (Landes)
du lundi 21 au vendredi 25 juin 2010
(se munir de cette convocation et la présenter à l'accueil)

Nous vous remercions de nous faire parvenir vos inscriptions dès que possible et de **préciser le jour et l'heure de votre arrivée, afin de vous réserver un hôtel dès le dimanche soir si nécessaire.**

Pour toute information complémentaire, prendre contact avec Didier Labat, responsable fédéral des stages CHSCT, tél. : 05 58 09 71 17 ou mobile : 06 82 39 25 26.

Notez :

- A. Concernant les **entreprises du papier, de moins ou de plus de 300 salariés**, les 5 jours de formation sont pris en charge intégralement par l'employeur. **Convention collective de la Transformation des papiers et cartons, Article 19, paragraphe d.** Cette disposition est également applicable pour les entreprises relevant de la **convention collective des Fabriques d'articles de papeterie et de bureau, article 49.**
- B. Concernant les salarié-e-s du livre et de la communication des entreprises de moins de 300 salariés, 3 jours seulement sont pris en charge intégralement. **Les deux derniers jours doivent être pris sur le 8/1000 ou sur la bourse congé éducation du comité d'entreprise.**
- C. **Se munir du bilan social de l'entreprise, du rapport annuel de la médecine du travail, des comptes rendus du CHSCT et tous les écrits du syndicat à propos des conditions de travail et de santé.**

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous adressons nos fraternelles salutations.

Didier Labat

Attention !! De nouvelles rubriques apparaissent sur ce document : merci de le remplir très lisiblement et le plus précisément possible.

NOM : **Prénom**

Adresse :

.....

Code postal : **Ville :**

Téléphone domicile :

Mobile :

Email :@.....

Date et heure d'arrivée :

Souhaitez-vous une réservation d'hôtel ? oui – non

(cocher la case)

ENTREPRISE :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville :**

Tél. :

Nombre de salariés : moins de 300 **300 plus**

(cocher la case)

Tél. syndicat : **Fax syndicat :**

Tél. CE :

Fax CE :

Précisez les stages déjà suivis :

.....

.....

.....

En vertu de l'habilitation délivrée par le Ministère du Travail, l'arrêté du 3 décembre 2008 NOR : MTST 0828676A – version consolidée au 12/12/2008, la CGT peut dispenser la formation des membres de CHSCT



*La Filpac CGT 1^{re} organisation
syndicale au Progrès de Lyon*

Un vote de confiance !

Nous tenons à remercier l'ensemble des salariés qui font confiance à la Filpac CGT en la plaçant une nouvelle fois comme première organisation syndicale représentative au sein des établissements de Chassieu et de Confluence du Progrès de Lyon.

Tous collèges confondus, la Filpac CGT obtient 28 % des voix, 41 % hors collège journaliste, et pour la première fois un score non négligeable dans ce collège Journaliste.

La liste commune présentée à vos suffrages a fait état lors du dépouillement d'une grille de répartition entre organisations syndicales que nous avons découverte à ce moment-là.

Nous ne cautionnons pas cette façon de procéder qui interprète de façon plus que discutable la démocratie en ne portant pas à la connaissance des électeurs ces découpages « amiables ».

Un récent arrêt de cour de cassation du 13 janvier 2010 a statué pour éviter un tel arrangement électoral post-élection. Nous demandons à la direction de respecter la loi et la décision de la haute juridiction qui conduit ces 3 organisations syndicales à une représentativité respective de 15 % chacune.

Votre confiance renouvelée nous oblige à être encore plus intransigeants dans la défense des intérêts individuels et collectifs de toutes et tous, notamment sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail.

En tant que première organisation syndicale, nous réclamons le secrétariat du Comité d'Etablissement ainsi que celle du CCE puisqu'à la Tribune de Saint-Etienne, la Filpac CGT est également la première organisation syndicale.

Nous vous tiendrons au courant dans les jours à venir et serons vigilants à ce que vos votes ne soient pas jetés aux oubliettes à peine enregistrés,.

Par ailleurs, nous vous informons que, suite à la mobilisation dans les différents titres de PQR et de PQD, l'ensemble des syndicats Filpac CGT de tous les titres ont donné leur accord pour signer un accord d'étape qui entérine une prime de 200 euros brut sur la paie de juin et de 0.7 % au 1^{er} avril sur les salaires réels, assorti d'un nouveau rendez-vous dès juin pour suivre les évolutions prévisibles de l'inflation.

Nous tiendrons une prochaine assemblée générale pour faire le point avec vous sur cet accord de branche et son application immédiate sur vos salaires dans l'entreprise.